

10.10.2017

WATER POLO

Composition de la commission mixte nationale

FFN : Julien ISSOULIE (DTN)

FF Sport U : Nicolas DASTOR (ASU Bordeaux) - Franck JACQUEMIN (UT Troyes) - François CAPEL (directeur national adjoint)

Invité : Frédéric DAUSSIN (FSSEP Lille)

WATERPOLO Masculin

Championnat de France « ELITE »

Engagement des équipes avec liste nominative des joueurs (club, niveau de jeu, n° de licence FFSU) pour le **7 décembre 2017**. A l'issue des engagements, la CMN formalisera un calendrier et une formule sportive permettant de qualifier les quatre équipes finalistes.

Finale du CFU Elite : 21 et 22 mars 2018 à Caen

Championnat de France « Nationale 2 »

Engagements des équipes pour le **7 décembre 2017**

Les joueurs doivent jouer au maximum en N3 FFN. Des dérogations pourront être accordées après demande du directeur du CR Sport U à la CMN. Toute demande de dérogation sera accompagnée de la liste nominative des joueurs (club, niveau de jeu, n° de licence FFSU). Pas plus de deux dérogations par équipe ne pourront être accordées.

Une équipe peut intégrer au moins deux filles. Dans ce cas, un collectif de 15 joueurs sera autorisé sur la feuille de match. En l'absence de filles, seulement 13 joueurs seront autorisés sur la feuille de match, y compris en tournoi.

Une équipe de N2 peut être composée de joueurs d'AS différentes avec accord écrit des AS concernées et du directeur du CR Sport U. Cet accord intervenant à la condition qu'aucune des AS concernées n'ait déjà une équipe engagée dans le championnat.

Aucun passage de joueur du championnat Elite au championnat N2 ne sera autorisé.

En fonction des engagements, la CMN formalisera un calendrier et une formule sportive permettant de qualifier les quatre équipes finalistes.

Finale du CFU N2 : 21 et 22 mars 2018 à Caen

WATERPOLO Féminin

Engagement des équipes pour le **7 décembre 2017**. A l'issue des engagements, la CMN formalisera un calendrier et une formule sportive permettant de qualifier les quatre équipes finalistes.

Finale du CFU Féminin : 21 et 22 mars 2018 à Caen

Règlement sportif : c'est le règlement de la FINA qui fait foi, à l'exception de la composition d'équipe : le 13^{ème} joueur peut rentrer en remplacement de n'importe quel autre joueur.

Règlement disciplinaire : se référer au chapitre règlement intérieur